

341.482
PCTET
1983

341.33
P

**DEVELOPPEMENT ET PRINCIPES
DU
DROIT INTERNATIONAL
HUMANITAIRE**

**Cours donné en juillet 1982 à l'Université de Strasbourg
dans le cadre de la Session d'enseignement
organisée par l'Institut International
des Droits de l'Homme**

par

Jean PICTET



**PARIS
EDITIONS A. PEDONE
13, rue Soufflot**

1983

**GENÈVE
INSTITUT HENRY-DUNANT
114, rue de Lausanne**

TABLE DES MATIERES

NOTICE BIOGRAPHIQUE	5
INTRODUCTION	7
L'EVOLUTION DE LA PENSÉE HUMANITAIRE ET DE LA PRATIQUE DES ETATS AU COURS DES AGES	11
— L'Antiquité	12
— Le Moyen Age	19
— Les temps modernes	26
— La fondation de la Croix-Rouge	33
L'ELABORATION DES CONVENTIONS HUMANITAIRES ET LEUR APPLICATION	37
— La Convention de Genève pour la protection des blessés de guerre	37
— La Convention maritime	42
— Le statut des prisonniers de guerre	44
— La protection des civils contre l'arbitraire	49
— Les conflits internes	54
— Le droit de la guerre	60
LES PRINCIPES DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE	73
— Préambule	74
— Principes fondamentaux	75
— Principes communs	78
— Principes propres aux victimes des conflits	83
— Principes propres au droit de la guerre	86
LA NATURE DU DROIT HUMANITAIRE	95
— Le droit de la guerre	95
— Le droit et l'Etat	104
— Le droit et l'individu	111
BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE	115